

**cndp**  
Commission nationale  
du **débat public**

**Rapport du garant de la phase « post concertation »**

Projet de

TRAINING CENTER du PARIS-SAINT-GERMAIN

à Poissy

8 novembre 2017 au 14 septembre 2018

établi par Michel Gaillard

Le 18 septembre 2018

## **Sommaire**

**1-QUELQUES RAPPELS SUR LE DEROULEMENT DE LA PROCEDURE**

**2-UNE PHASE DE POST CONCERTATION PRÉALABLE**

**3-LES INTERROGATIONS QUI DEMEURENT AU REGARD DU PROJET**

**4-L'ASSOCIATION DES HABITANTS À LA VIE DU CHANTIER PUIS DU SITE EN EXPLOITATION**

**5-L'ÉTAT DES PROCÉDURES ET L'ÉCHÉANCIER ACTUEL DU PROJET**

**6-POUR CONCLURE.**

**ANNEXE : les évènements de cette phase de post concertation**

## **MCHÉL GAILLARD**

### **Garant de la concertation post concertation préalable**

Documents de référence :

Rapport du garant de la concertation préalable du 18 octobre 2017

Décision CNDP du 8 novembre 2017

#### **1- QUELQUES RAPPELS SUR LE DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE**

En mars 2017, le Directeur général délégué du Paris Saint-Germain saisissait volontairement la CNDP pour lui faire part de son projet localisé sur la commune de Poissy (Yvelines). Initialement baptisé Centre dédié à la performance du Paris Saint-Germain, puis Campus Paris Saint-Germain, l'ultime appellation est celle de TRAINING CENTER. Le projet présenté constituera le cœur du dispositif d'entraînement et de formation des équipes masculines du club, tant en ce qui concerne le football que le handball. Il doit permettre au club, en offrant à ses sportifs d'excellentes conditions de vie et d'entraînement, de mener à bien sa stratégie visant à atteindre les plus hauts niveaux de performance.

Considérant que les impacts environnementaux du projet étaient limités, la Commission avait décidé, en séance du 5 avril 2017, qu'il n'y avait pas lieu d'organiser un débat public, recommandant l'organisation d'une concertation sous l'égide d'un garant désigné par ses soins.

La concertation, qui s'est déroulée du 27 juin au 27 septembre 2017 s'est appuyée sur différentes modalités de rencontre avec le public.

Au total, **5 réunions publiques** ont été organisées : deux réunions d'ouverture de la concertation, à Poissy le 27 juin et à Aigremont le lendemain, suivies de deux réunions dites thématiques, l'une consacrée le 5 septembre aux aspects « impacts du projet sur les flux de circulation et stationnements », l'autre au « rôle social et sportif du campus Paris Saint Germain » le 14 septembre. Une cinquième et dernière réunion publique, tenue à Poissy le 27 septembre, clôturait la période de concertation, occasion de présenter le bilan des échanges ayant eu lieu et de rappeler les échéances à venir concernant les suites de la concertation et le projet lui-même.

Parallèlement à ces rencontres ouvertes à tous, **trois ateliers** ont été organisés pour approfondir des thèmes spécifiques de grand intérêt pour le public, les riverains du projet tout particulièrement. Ces thèmes, à savoir « Le projet et le cadre de vie des habitants », « L'insertion paysagère du projet » et « Les impacts du projet sur la circulation locale, les accès au campus » visaient à traiter de manière approfondie les interrogations qu'exprimait très régulièrement le public.

Afin que ces ateliers soient à même de produire des idées, suggestions pour le maître d'ouvrage, il convenait de limiter le nombre des participants aux volontaires disposés à

contribuer aux approfondissements recherchés. Pour cela une procédure d'inscription préalable a été proposée au public.

Le dispositif, tel que précédemment décrit, a permis au public de pouvoir s'exprimer sur le dossier, ces différents types de rencontres ayant constitué des moments d'échanges privilégiés avec le maître d'ouvrage.

A l'issue de cette phase de concertation, le maître d'ouvrage a exprimé un certain nombre d'engagements répondant aux attentes exprimées par le public. Avec la nouvelle phase de concertation ouverte en octobre 2017, le PSG se donnait pour objectif de préciser ces engagements et d'en débattre particulièrement avec les riverains du site.

## **2- UNE PHASE DE POST CONCERTATION PRÉALABLE**

Conclue par une réunion publique à Poissy le 27 septembre 2017 et la remise du bilan de la concertation rédigé par le garant et daté du 18 octobre suivant, la phase de concertation préalable a été suivie, jusqu'à l'enquête publique et conformément aux textes en vigueur, par une période marquée par la poursuite du dialogue avec les acteurs du territoire concernés par le projet.

Vis à vis du grand public, en particulier les riverains du futur Campus, le fait marquant de cette période a été l'organisation **d'une réunion publique à Aigremont**, en date du 20 décembre dernier, réunion destinée à présenter au public les conclusions tirées de la phase de concertation préalable et, par voie de conséquence, les engagements pris par le Paris Saint Germain à l'issue de celle-ci.

Un second rendez-vous avec les riverains du Campus s'est déroulé sous forme **d'un atelier le 15 mai 2018**, atelier dont l'objectif premier était de débattre des meilleures modalités d'information et d'association future des habitants au déroulement du chantier à venir et aux conditions d'exploitation ultérieure du site. Avec 60 participants, cet atelier a permis, durant 2h30, un large tour d'horizon des attentes du public concerné quant à ces modalités.

Pour mémoire, on rappellera les engagements pris par le PSG à l'issue de la phase de concertation :

**Engagement n°1** : le maintien du dialogue avec le territoire. Cela implique des relations directes avec les élus mais aussi avec les habitants, avec comme objectif de créer, prochainement, un comité de liaison composé de riverains, pour échanger à la fois sur la suite du développement du projet mais également durant la phase chantier.

**Engagement n°2** : les aménagements routiers, sujet de grande importance lors de la concertation, seront réalisés conformément à de nombreux souhaits exprimés par les riverains du projet, à l'exemple de la réalisation d'une piste cyclable le long de la RD30, par le Conseil départemental, ou de la création d'un giratoire qui permettra une insertion sur la RD 30 plus fluide et sécurisée en sortie d'Aigremont.

**Engagement n°3** : il concerne le développement des mobilités alternatives à la voiture, notamment avec la création de pistes cyclables, le renforcement des transports en commun et l'accès au stade via des navettes affectées par le Paris Saint-Germain les soirs de matchs.

**Engagement n°4** : il est centré sur la préservation du cadre de vie des riverains, avec, par exemple, un dimensionnement de l'ensemble des voiries permettant d'éviter toutes perturbations sur les voies routières, notamment lors d'évènements exceptionnels. Autre traduction de cet engagement : le renforcement de la sécurité du Campus et de ses abords, notamment la volonté du PSG d'éviter le stationnement sauvage sur les abords du site.

**Engagement n°5** : il concerne l'intégration paysagère et environnementale du Campus.

**Engagement n°6** : il porte sur les retombées positives du projet pour le territoire et ses habitants. Le Paris Saint-Germain s'engage notamment à favoriser l'emploi local en phase chantier et en phase d'exploitation.

**Engagement n°7** : le septième et dernier engagement est relatif au maintien des racines yvelinoises du Club. Le Centre Ooredoo à Saint Germain accueillera les équipes féminines une fois les équipes masculines transférées à Poissy. L'idée est de développer une synergie forte entre les deux centres en mutualisant les équipements. Les équipes féminines pourront s'entraîner sur le stade du Campus, stade qui accueillera également leurs rencontres de L1.

### **3- LES INTERROGATIONS QUI DEMEURENT AU REGARD DU PROJET**

Lors de ces dernières rencontres, certaines interrogations apparaissent comme récurrentes :

- le thème de la circulation, qu'il s'agisse des aménagements de voirie autour du campus ou des voies cyclables ou piétonnes
- la sécurité autour du site et le risque, appréhendé par quelques personnes, de voir les « fans » des pros du club créer des attroupements gênant au droit de leur terrain d'entraînement côté Aigremont

Des réponses à ces interrogations ont été régulièrement rappelées par le PSG.

### **4- L'ASSOCIATION DES HABITANTS À LA VIE DU CHANTIER PUIS DU SITE EN EXPLOITATION**

L'atelier du 15 mai, dédié à ce thème, visait à débattre de trois sujets en particulier : la création d'un « comité de proximité » dédié aux riverains, l'identification des acteurs locaux à mobiliser pour favoriser l'ancrage territorial du projet, enfin la réflexion sur les bonnes pratiques pour informer les habitants à chaque étape du projet.

## **Un comité de proximité restreint**

Les participants de l'atelier ont plébiscité un comité de proximité restreint, entre 9 et 20 participants, privilégiant la proximité avec le site pour le choix des participants. Spontanément, 22 candidats ont manifesté leur intérêt pour celui-ci, 20 ont été retenus sur la base du critère de proximité de leur résidence avec le site.

Ils souhaitent que le comité échange sur l'avancement des travaux et réfléchisse à la prévention et gestion de leurs effets (le bruit, la poussière, etc), mais également à la sécurité aux abords du site lors de la phase chantier et après l'ouverture du centre. La circulation routière, les transports en commun, les accès sécurisés, le stationnement, sont autant de sujets dont devrait se saisir le comité.

L'intégration du Club sur le territoire est un point particulièrement important pour les participants. Ils proposent que le comité puisse échanger sur la création d'emplois, notamment sur la recherche de solution pour favoriser l'insertion des jeunes, et qu'il soit associé, également, aux discussions sur le développement des commerces présents sur le Campus.

Ils proposent enfin de donner pour mission au comité le suivi des engagements du Paris Saint-Germain et des réponses aux questions émises lors de la concertation. Le comité pourrait, en particulier, assurer le suivi des questions environnementales.

### *Comment informer les riverains à chaque étape du projet ?*

Les participants plébiscitent une information large et multicanal. Pour informer les riverains, ils suggèrent d'une part des supports papier comme des flyers en boîte-aux-lettres, des lettres d'information et d'autre part des outils web, le site Internet actuel évoluant vers un site moins statique avec des actualités régulières. Une newsletter ou des mails *push* lorsqu'une actualité est publiée sur le site seraient appréciés par les participants.

Les participants portant une très grande importance à l'insertion du projet dans le paysage, ils sollicitent presque systématiquement des balades autour du site, photomontages ou vues du projet à l'appui. Ces visites pourraient être organisées à la suite du diagnostic d'archéologie préventif. Ils affirment que, plus tard, des visites du chantier intéresseront les habitants du territoire.

Ils suggèrent l'organisation de rencontres thématiques pour approfondir certains sujets. En effet, ils sont plusieurs à solliciter des rencontres en petit comité sous la forme d'atelier pour les sujets soumis à contributions, et pour les présentations plus techniques un format plénier.

Ils proposent l'organisation d'une cérémonie pour la pose de la première pierre et plus tard une inauguration du futur centre ou encore des journées portes-ouvertes.

Enfin, les participants rappellent la mission de relais qu'ils souhaitent attribuer au comité de proximité, les mairies des communes environnantes devant partager ce rôle à travers leurs sites Internet, réseaux sociaux, journaux municipaux, ou encore panneaux d'information électroniques.

### **Une réunion de présentation du projet soumis à l'enquête publique**

Une réunion publique a été organisée le 13 septembre 2018 à l'hôtel de Ville de Poissy. Elle avait pour objectifs de présenter aux habitants le projet qui sera soumis à enquête publique mais aussi d'expliquer comment ce dernier avait évolué suite aux conclusions la concertation préalable. Conformément aux attentes exprimées par les habitants, de nouvelles images ont ainsi été partagées au cours de la réunion publique : des perspectives architecturales permettant, entre autres, de présenter les aménagements de voirie, ainsi que la vidéo 3D du projet diffusée pour la première fois. Par ailleurs, les participants ont également pu découvrir la maquette du projet, autour de laquelle les échanges se sont poursuivis à l'issue de la réunion.

### **Un site internet**

Le site internet créé dans le cadre de la concertation préalable a continué d'être actualisé. Une nouvelle version <https://trainingcenter.psg.fr> a été mise en ligne au mois de juillet 2018. Cette refonte fait notamment suite aux échanges menés avec les habitants qui souhaitaient disposer de plus de vues. Depuis cet été, le site projet présente ainsi de nouvelles vues du projet et détaille les différents espaces du centre. Le site nouvelle version héberge toujours l'ensemble des documents d'information sur le projet, notamment ceux relatifs à la concertation préalable. L'adresse du site est régulièrement rappelée au cours des rencontres ou sur les outils d'information du projet.

## **5- L'ÉTAT DES PROCÉDURES ET L'ÉCHÉANCIER ACTUEL DU PROJET**

Le dépôt du permis de construire et de la demande d'autorisation environnementale ont été effectués en janvier 2018.

Les procédures d'enquête publique sont à l'initiative d'acteurs divers concernés par le projet : si le Paris Saint-Germain est directement impliqué dans l'enquête publique sur le projet lui-même, celle sur la cession des chemins ruraux, induisant leur déclassement, et sur le déclassement d'une section de la rue de la Bidonnière dépend de la Ville de Poissy, la communauté urbaine GPS&O étant responsable de l'enquête publique sur la déclaration de

projet et la mise en conformité du PLU qui en découle, mais aussi de l'enquête publique sur la création de la voie nouvelle reliant le hameau de la Bidonnière à la RN13.

L'enquête publique portant sur la déclaration de projet et la mise en compatibilité du PLU a été réalisée en début d'année. Le Commissaire enquêteur a rendu son rapport et émis un avis favorable. En accord avec les collectivités et la Préfecture qui instruit le dossier, l'enquête publique projet et les enquêtes publiques sur les voies, chemins, nouvelles voies se dérouleront conjointement à l'automne 2018.

L'objectif du maître d'ouvrage consiste à réaliser les travaux en 2019/2020. Il vise une installation de l'équipe professionnelle de foot au début de l'été 2021, le centre démarrant, de ce fait, sa phase d'exploitation.

## **6- POUR CONCLURE.**

Cette nouvelle période de concertation, marquée par des ateliers auxquels nombre de riverains ont participé, a permis au PSG de montrer en quoi la première phase de la concertation avait contribué, par les apports du public, à faire évoluer le contenu de son projet. Ces adaptations ont particulièrement concerné le thème général de la mobilité : évolutions des voiries concernées par le projet, extension des pistes cyclables. Néanmoins, on retiendra que le thème de la circulation et du trafic des véhicules demeure, in fine, un point d'inquiétude.

On retiendra enfin que conformément à ses engagements, le Maître d'ouvrage affirme sa volonté de poursuivre le dialogue sur ce projet au-delà de la clôture de cette période de concertation. La mise en place en juillet dernier du Comité de proximité dont il a souhaité la création, Comité réuni une seconde fois en septembre, est un marqueur concret de cette volonté.



## ANNEXE

### Les évènements de cette phase de post concertation

20/12/2017 Aigremont	Réunion publique annoncée par flyers boîtés (1100), e-mailing, site web,... 70 participants
16/03/2018	Courrier aux riverains (1100) annonçant le lancement des opérations de débroussaillage sur le site
3/4/2018	Conférence de presse au siège du PSG (presse locale)
15/5/2018 Poissy	Atelier sur les modalités d'information et de dialogue pour la période à venir (60 participants)
06/2018	Diffusion du Project Book aux élus et aux membres du Comité de proximité
12/07/2018 Poissy	Première réunion du Comité de proximité
24/07/2018	Envoi d'une carte postale aux habitants annonçant la mise en ligne d'un site web rénové et les RV de la rentrée
6/9/2018 Poissy	Seconde réunion du Comité de proximité
7-8/9/2018	1 <sup>er</sup> N° d'une lettre d'information boîtée à 23000 exemplaires
7/9/2018	Conférence de presse locale
13/9/2018 Poissy	Réunion publique de clôture de cette seconde phase de concertation 220 participants Présentation d'un film consacré au projet de Training Center, vu sur YouTube (137 000 vues entre le 14 et le 16 septembre !)